



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROUVILLE

AVIS PUBLIC

**PRÉSENTATION POUR ADOPTION DES
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024
DE LA MRC DE ROUVILLE**

Aux contribuables des municipalités dont le territoire est compris dans celui de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rouville, soit les municipalités d'Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Paul-d'Abbotsford.

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Rouville, que lors de la séance ordinaire du mercredi 22 novembre 2023 à 19 h, qui se tiendra à la salle du conseil située au 500, rue Desjardins, bureau 100, à Marieville, les membres du conseil procéderont à l'adoption des prévisions budgétaires de la MRC de Rouville pour l'exercice financier 2024.

DONNÉ à Marieville ce 1^{er} jour de novembre 2023.

Anne-Marie Dion
Directrice générale
et greffière-trésorière